

## Conditions générales de location

### Salle des Bourgeois

Le présent règlement régit les modalités de location et d'utilisation de la Salle des Bourgeois, entre la Bourgeoisie de Conthey (propriétaire de l'édifice), Thème ou pas (exploitant) et les utilisateurs des locaux et des installations désignés comme suit :

### Agencement : salle composée de 2 pièces sur 2 niveaux

Salle difficile d'accès pour personne à mobilité réduite

#### 1<sup>er</sup> niveau

##### 30 places assises

- ★ 4 tables (190x70 cm)
- ★ 34 chaises

#### 2<sup>ème</sup> niveau

##### 12 places assises

- ★ 1 table (200x120 cm)
- ★ 12 chaises

#### Cuisine équipée

- ★ Frigo, congélateur
- ★ Four, plaque de cuisson
- ★ Lave-vaisselle
- ★ Machine à café
- ★ Vaisselle pour 42 personnes : selon inventaire ci-après

#### Deux terrasses, dont une équipée de :

- ★ 3 tables hautes
- ★ 1 parasol

#### WC

## Remise des clés & restitution des locaux

Une clé est mise à disposition du locataire. En fonction des réservations, la mise en place de la salle peut se faire la veille. Les locaux seront restitués propres et rangés, tel qu'ils étaient lors de la prise de possession des lieux. En cas de pertes des clés, les frais inhérents au changement de cylindre seront facturés au locataire.

## Mobilier

Le mobilier et l'équipement de cuisine est mis à disposition des utilisateurs. Tout dégât causé doit être annoncé. Le matériel manquant, abîmé ou détruit sera remplacé et facturé au locataire.

## Parois, sol et plafond

L'utilisation de punaises, clous, agrafes, vis, papier adhésif ou autres sont strictement interdite.

## Nettoyage

Tous les locaux, le matériel et les équipements utilisés doivent être rendus propres et remis en place. Si les lieux ne sont pas remis en ordre et nécessite des nettoyages supplémentaires, des frais seront facturés aux locataires.

Le matériel de nettoyage (linges, chiffons à vaisselle, balai, serpillière, produits de nettoyage, ainsi qu'un sac 35 litres) est mis à disposition.

## Déchets

Le locataire est responsable de trier et de débarrasser les bouteilles vides. Une benne à verre se trouve sur le parking. Les autres déchets sont à acheminer aux Eco-points.

## Consommation (si salle réservée avec le forfait vin pris sur place)

Les bouteilles de vins commandées non consommées sont à laisser dans la cuisine pour décompte/facturation.

## Responsabilités

La Bourgeoisie de Conthey propriétaire de l'édifice et Thème ou pas l'exploitant déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dégâts de matériel dans les locaux mis à disposition.

## Restrictions

Dès 22 heures, aucune nuisance sonore ne sera acceptée à l'extérieur comme à l'intérieur, les portes et les fenêtres seront fermées pour éviter le bruit. Les locaux sont fermés au plus tard à minuit. L'accès à la salle est interdit aux animaux. Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment.

## Disposition finale

Lorsque se présentent des problèmes non traités dans le présent contrat, les dispositions du code des obligations seront appliquées et le for est à Conthey

## Inventaire

Appareil électroménager :

- ★ Frigo + petite congélateur
- ★ Four
- ★ Vitrocéram (4 plaques de cuisson)
- ★ Bouilloire
- ★ Machine à café Nespresso

Vaisselle

- ★ 42 couverts (couteaux-fourchettes-cuillères)
- ★ 56 assiettes plates
- ★ 20 assiettes à dessert
- ★ 40 verres à eau
- ★ 45 verres à vin
- ★ 42 coupes à champagnes
- ★ 13 verres digestif
- ★ 42 tasses café – 42 sous-tasses
- ★ 16 tasses espresso

Accessoires

- ★ 1 plateau service
- ★ 1 planche à découper
- ★ 1 pose plat
- ★ 2 casseroles
- ★ 2 saladier et services à salade
- ★ 1 ciseau
- ★ 9 carafes

**Le locataire confirme avoir pris connaissance des conditions générales de location et par sa signature il s'engage à les respecter.**

**Les conditions générales font partie intégrante du contrat de location.**

**Date :**

**Le locataire :**